



Renforcement de la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale à travers la Gestion Durable des Produits Forestiers Non Ligneux (GCP/RAF/441/GER)

1. Introduction

Les forêts du Bassin du Congo constituent le second massif forestier après le Bassin de l'Amazonie et représentent une des zones les plus riches de notre planète en termes de biodiversité. Plus de 100 millions de personnes vivant dans ces forêts sont directement dépendantes des ressources forestières, en particulier les produits forestiers non-ligneux (PFLN) pour satisfaire leurs besoins de subsistance, mais aussi comme source de revenus et d'emploi. Ils procurent des aliments, des plantes médicinales, de l'énergie, des équipements de pêche et des matériaux de construction.

L'importance des PFLN et leur contribution à la sécurité alimentaire tendent à être sous-estimées du fait que la plupart d'entre eux n'apparaissent pas dans les statistiques économiques nationales. En plus, le secteur des PFLN est organisé dans une manière non-formalisée sans connaître un cadre organisationnel, institutionnel et légal approprié.

2. La FAO et les PFLN en Afrique Centrale

La FAO fournit aux Gouvernements des pays d'Afrique Centrale des conseils techniques en matière de gestion durable des PFLN et de formulation des politiques pour la promotion de ces produits. La FAO fournit également un appui technique au Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour la mise en œuvre du Plan de Convergence. Le projet bénéficie de la mémoire institutionnelle au sein de la FAO, du soutien de la COMIFAC et des Gouvernements des pays d'Afrique Centrale. Cette carte montre les projets de la FAO pour améliorer la contribution des PFLN dans la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Alliance Stratégique

Projet financé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs, Allemagne;

Echelle régionale: Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec la **Coordination régionale du projet** basée à Yaoundé, Cameroun

Echelle nationale: République Centrafricaine (Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche), Gabon (Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux et de la Pêche) et République du Congo (Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement);

Agence d'exécution: FAO;

Durée: 1 octobre 2009 – 30 sept. 2012 (3 années).

3. Ce que fait le projet

Le projet contribue à la réduction de la pauvreté et à la gestion durable des forêts en Afrique Centrale en général et au Gabon, en République Centrafricaine et en République Congo en particulier par le biais de la valorisation des produits forestiers non ligneux par les populations locales.

Le projet appuie le développement d'un cadre politique et institutionnel au niveau local, national et sous-régional qui gouverne l'accès des populations locales aux ressources et marchés des PFLN.



Focus régional: Pays membres de la COMIFAC

- Constitution d'un point d'information sur les PFLN;
- Appui politique afin d'élaborer un concept de gestion durable des forêts;
- Consolidation des connaissances techniques et des meilleures pratiques dans le secteur des PFLN;
- Renforcement des capacités et formation.

Focus national: Gabon, Congo, RCA

- Soutien à la formulation et à la revue des politiques nationales en prenant en compte les *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à l'alimentation* et les *Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFLN en Afrique Centrale*;
- Appui au développement des filières, des marchés et des petites et moyennes entreprises forestières.

Focus local: Les sites pilotes dans les trois pays

- Créer les petites et moyennes entreprises forestières et renforcer leurs capacités de participation dans les marchés;
- Consolider et diffuser les techniques de récolte et de transformation des PFLN afin d'établir une gestion participative et durable des PFLN dans les forêts et dans les autres niches écologiques.